



MOYEN-ORIENT
COMMENT LE
MOSSAD
A FRAPPÉ L'IRAN
AU CŒUR
Pages 18-19



CENSURE Et si les socialistes la votaient ?
Pages 8-9

Le Journal du Dimanche

ÉNERGIE

300 milliards pour rien

➤ ZFE, PPE 3

Ces folies vertes qui vont ruiner les Français

➤ ÉOLIEN, SOLAIRE

La facture d'électricité va doubler

➤ FRONDE

Et si le mouvement "les gueux" d'Alexandre Jardin faisait plier le gouvernement ?



ÉVOLUTION DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ
EN EUROS CONSTANTS

M 00831 - 4093 - F: 2,90 €

L'événement

300
MILLIARDS
D'INVESTISSEMENTS

LA QUINTE/LAMY/ABACA. BERTIAND RIOTORD/LE DAUPHINÉ/MAKPPP

La PPE 3 prévoit un doublement du parc éolien terrestre.

Non pilotable, le photovoltaïque devrait néanmoins quadrupler.

ÉNERGIE

Faut-il déprogrammer la loi ?

INVESTISSEMENTS Surdimensionnée, la PPE 3, si elle devait être votée, se révélerait ruineuse pour les Français

SURSIS À l'Assemblée, le RN et LR sont parvenus à adopter un moratoire sur l'éolien et le solaire mettant temporairement sur pause l'utopie du renouvelable

La relance de la filière nucléaire, conformément aux engagements qu'Emmanuel Macron a pris en février 2022, pourrait laisser accroire que la politique énergétique de la France est à nouveau sur de bons rails. Il n'en est malheureusement rien. Négligent les leçons du passé, sourd ou indifférent aux conclusions des enquêtes parlementaires qui se sont pourtant penchées sur les raisons de la perte de souveraineté et d'indépendance énergétique de la France, le gouvernement persiste dans des choix stratégiques erratiques et ruineux.

On comprend mieux que le gouvernement ait voulu faire adopter le plan de programmation pluriannuelle de l'énergie sans débat, par simple décret, alors que près de 300 milliards d'euros vont être investis... en partie en pure perte. Une partie de ces investissements colossaux est consacrée à la relance du nucléaire et c'est tant mieux. Mais la plus grande part est fléchée pour accélérer la part des énergies renouvelables dans notre mix énergétique.

La PPE 3, c'est son nom, propose de multiplier par deux les éoliennes terrestres, par cinquante les éoliennes en mer et par quatre les panneaux solaires, pour un coût estimé à 150 milliards sur dix ans. À ceci, il convient d'ajouter 130 milliards de coûts de raccordement, soit 65 % des 200 milliards annon-

Un racket légal au profit des filières de l'éolien et du solaire

cés par RTE et Enedis. Dans quel but ? Porter la part des énergies décarbonées à 58 % au moins de la consommation finale brute d'énergie en 2030 et faire en sorte que, à l'horizon de 2030, l'éolien terrestre et marin, le photovoltaïque, la géothermie, l'énergie hydroélectrique, la marémotrice puissent produire 200 térawattheures quand le parc nucléaire en produirait 360.

Le problème ? C'est que cette loi de programmation énergétique est

surdimensionnée. Vincent Berger, le haut-commissaire à l'énergie atomique, alertait en mars dernier de ces dangers. Il la jugeait, rien de moins, « économiquement insoutenable et techniquement peu crédible », dans un contexte de tensions budgétaires et géopolitiques. À tel point que la France, selon ses observations, risquerait la surproduction électrique ! Ce qui n'est pas sans conséquence pour les finances du pays.

Les Français vont payer deux fois

« La loi PPE 3 – si elle est votée – utilisera un mécanisme de racket légal juteux au profit des filières de l'éolien et du solaire. Juteux pour ce lobby, ruineux pour les Français », dénonce Alexandre Jardin qui, après avoir fait plier le gouvernement sur les ZFE, aimerait renouveler l'opération pour la programmation énergétique de la France. D'autant que les efforts consentis pour accroître l'énergie renouvelable supposent de les doubler d'investissements pour garantir une continuité de la production électrique. Et pour

cause... Les éoliennes ou les parcs photovoltaïques fournissent une énergie intermittente et non pilotable qui nécessite des centrales à gaz ou à charbon en complément. Bref, les Français vont payer deux fois : pour les ENR, sans garantie que l'électricité produite le soit quand la France en a besoin ; et pour des solutions alternatives.

Heureusement, l'Assemblée nationale, au terme d'un bras de fer avec le gouvernement, est parvenue à imposer un débat. Mieux, jeudi dernier, à l'initiative de Jérôme Nury, député LR de l'Orne, un amendement a été adopté, avec le renfort des parlementaires RN. Il prévoit un moratoire sur le développement de nouveaux projets d'installation éoliens ou photovoltaïques « pendant toute la durée nécessaire à la réalisation d'une étude objective et indépendante visant à déterminer le mix énergétique optimal pour la France, sur les plans économique et environnemental ». Une pause bienvenue alors que l'utopie du renouvelable pourrait achever de ruiner la France. ●

RAPHAËL STAINVILLE

200
MILLIARDS
POUR
LES ÉNERGIES
RENOUVELABLES

130
MILLIARDS
POUR LEURS
RACCORDEMENTS

L'événement

Alexandre Jardin

« La question fondamentale, c'est la facture d'électricité des Français »

CROISADE Après les ZFE, les éoliennes, pour mettre un coup d'arrêt à la facture astronomique promise par la programmation énergétique... Jusqu'où iront l'écrivain et son mouvement des « gueux » ?

INTERVIEW

L'Assemblée a voté contre les ZFE. Criez-vous victoire ?

Oui, c'est extraordinaire. Je ne m'attendais tout de même pas à une attaque frontale du président contre un vote souverain du Parlement. Il est le garant des institutions, c'est assez glaçant. Quand j'ai appris qu'il demandait à ses députés, pour torpiller les ZFE, de voter contre leur propre loi de simplification, là, on était vraiment dans une crise de régime.

Une crise de régime, à ce point ?

C'est un sujet fondamental : c'est une loi coercitive qui touche aux libertés publiques... Et si cette manœuvre assez sordide avait réussi, tout à coup, on aurait été dans un pays qui changeait de nature : le peuple ne pouvait plus s'exprimer. S'il ne peut le faire par la voie des urnes, si on lui refuse un référendum, que reste-t-il ?

« Un modèle pensé pour un pays qui n'existe pas »

Vous n'avez gagné qu'une bataille à l'Assemblée...

Je crois que, pour la suite, le risque n'est pas tellement du côté du Sénat ou de la commission mixte paritaire : là, on a une majorité, ce qui est logique car les sénateurs sont proches des maires par nature, ils ne pouvaient pas être favorables à ce genre d'ignominie ! Mais si le président active ses relais au Conseil constitutionnel pour déclarer la guerre au Parlement, à la majorité des maires, à huit Français sur dix, le combat devient compliqué. Évidemment, il dira qu'il n'y est pour rien, mais tout le monde a bien compris qu'il est engagé jusqu'au cou.

Et quand vous entendez certains ministres du gouvernement qui prennent acte mais ne renoncent pas à faire adopter les ZFE, éventuellement aménagées... ?

Je les invite à méditer le sens du mot démocratie.

Vous aviez annoncé d'autres combats. Vous avez été servi cette semaine !

Oui, avec le vote pour un moratoire sur les éoliennes, un amendement adopté jeudi de manière transparente. Derrière la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE 3) à plus de 300 milliards qu'ils essayaient de faire passer par décret, la question fondamentale, c'est la facture d'électricité des

Français. Consent-on à ce qu'elle double, ou pas ? Il faut financer des investissements qui sont purement idéologiques, puisque nous avons suffisamment d'électricité décarbonée avec le nucléaire et l'hydraulique. Les producteurs d'éoliennes bénéficient d'une garantie d'achat du mégawattheure à 200 euros. Or, le prix du marché est à 25. C'est un scandaleux racket organisé du peuple français avec prélèvement automatique... sans nécessité ! Et puis, ce plan infernal, c'est aussi le bétonnage du fond des mers : il s'agit de ceinturer la France de mâts en acier...

Est-ce pour cela que vous mobilisez les pêcheurs le 28 juin ?

Les pêcheurs ont compris qu'ils se battent aussi pour la facture des Français. Pour eux, c'est existentiel : le fioul représente une charge importante. S'ils sont obligés d'aller pêcher plus loin, il devient absolument impossible de sortir un salaire parce qu'ils ne vont pas pouvoir répercuter ces coûts sur le prix du poisson. Ce serait la fin de la pêche artisanale. Donc, ils se battent le 28 avec la Coordination rurale. C'est l'alliance des gueux des mers et des gueux de la terre ! Un « gueux », c'est un Français méprisé qui n'est plus traité comme un citoyen.

Vous avez offert un écho aux critiques qui avaient été émises à l'encontre de la PPE 3. Mais que proposez-vous ?

Rien ! Enfin, c'est une manière de souligner que nous n'avons pas besoin de nous lancer sans discernement dans ces folies. Ça n'implique pas de casser tout ce qui a été fait : on a déjà déconné, on ne va pas en rajouter ! Mais un moratoire permet de temporiser jusqu'à ce qu'on voie clair sur un « mix » délibéré en s'appuyant sur des besoins réels, socialement acceptable et respectueux de notre environnement. Je ne

comprends même pas comment des pseudo-écologistes ont pu oser défendre le bétonnage des mers !

Ne vous attaquez-vous pas cette fois à un sujet trop gros ?

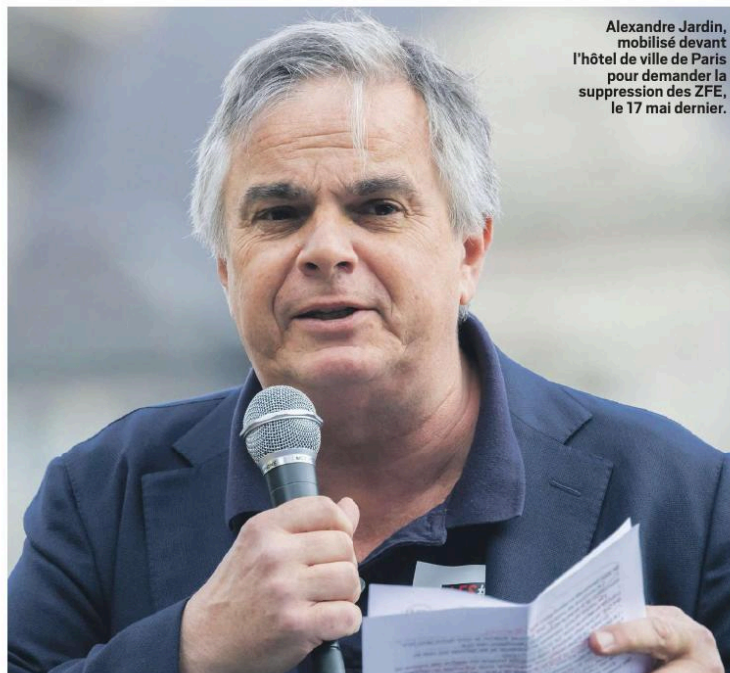
Quels seront les prochains ? Jusqu'où irez-vous ?

Le prochain, ce sera le DPE [diagnostic de performance énergétique, NDLR]. Croyez-moi, on ne manque pas de sujets ! Le point commun entre toutes ces mesures, c'est une conception de l'écologie qui ne correspond pas aux classes

populaires. Tout le modèle a été pensé pour un pays qui n'existe pas. Dans la vraie vie, vous avez une crise sociale, 22 % des Français sont dans le rouge à partir du 15 du mois. Et il vous faut payer une facture d'électricité qui va doubler, être virée des villes où vous auriez peut-être besoin d'aller travailler... Oui, on doit remettre à plat tout notre modèle. Pas pour « l'acceptabilité », ce terme horrible des bourgeois verts, mais pour se tourner vers une écologie qui n'est pas normative et punitive. Et qui

part du terrain, des communes notamment : regardez la qualité de l'air incroyable à Orléans, par exemple ! Et aucun sujet n'est « trop gros » : qui aurait parié sur la chute des ZFE ? Le peuple a compris qu'il pouvait gagner. On est en train de remettre l'église au milieu du village. Leur système enfin passer sous les fourches caudines du Conseil constitutionnel : les Sages pourraient censurer l'article concerné, en considérant qu'il s'agit d'un « cavalier législatif », sans rapport avec l'objet du projet de loi. La route est dégagée pour l'heure, mais elle est encore longue. ● H.A.

PROPOS RECUEILLIS
PAR HUMBERT ANGLEY



Alexandre Jardin, mobilisé devant l'hôtel de ville de Paris pour demander la suppression des ZFE, le 17 mai dernier.

VINCENT SOREL/IPS/MAUPP



GREGORY YETHEMEN/LE DAUPHINE/MAUPP

ZFE LA VOIE EST LIBRE ?

Le projet de loi de simplification a été adopté mardi par l'Assemblée nationale, avec son article supprimant les zones à faibles émissions (ZFE), qui avait été voté par les députés il y a trois semaines. C'est un nouveau camouflet pour le gouvernement – du moins pour les ministres qui défendaient la mesure, Agnès Panier-Runacher (Transition écologique) en tête, Éric Lombard (Économie et Finances) au soutien. C'est aussi un désaveu pour la macronie : les députés EPR étaient invités à voter contre un texte pourtant porté à l'origine par leur « socle commun », bien ébranlé... Ils n'ont pas tous suivi

la consigne, et les voix dissidentes, ex-LR pour la plupart, ont rejoint celles des droites, des Républicains au RN en passant par les ciottistes. Rien n'y a fait, pas même la batterie d'aménagements proposés par la ministre, alors que les exceptions, dérogations et sursis ont déjà fleuri dans la plupart des agglomérations qui ont mis en place des ZFE : cette politique est devenue le symbole de normes environnementales devenues antisociales. Beaucoup d'élus présumés favorables ont entendu la colère gronder, emmenée par le mouvement des « gueux » d'Alexandre Jardin... qui voit déjà plus loin. Largement

rejetées par l'opinion, les ZFE ne sont pas pour autant enterrées : une commission mixte paritaire devra se mettre d'accord à l'automne, avant un vote définitif début 2026. Même avec des troupes remobilisées, pas sûr que des députés se risquent alors à soutenir les ZFE à quelques mois des municipales... Le texte devra enfin passer sous les fourches caudines du Conseil constitutionnel : les Sages pourraient censurer l'article concerné, en considérant qu'il s'agit d'un « cavalier législatif », sans rapport avec l'objet du projet de loi. La route est dégagée pour l'heure, mais elle est encore longue. ● H.A.

L'événement

François-Xavier Bellamy

« On sort enfin de cet agenda idéologique »

RUPTURE Le chef de la délégation LR au Parlement européen se réjouit du changement de cap à l'œuvre en France et en Europe

INTERVIEW

Suppression des ZFE, moratoire sur les éoliennes... Le vent tourne ?

Bien sûr. Nous sortons enfin de l'agenda idéologique qui avait pris en otage la cause de l'environnement pour imposer un projet de décroissance et de contrainte. Je suis soulagé que la suppression des ZFE ait été adoptée : les parlementaires ont évité une catastrophe sociale qui n'aurait eu, en réalité, aucun bénéfice environnemental ni sanitaire. On nous oppose toujours le chiffre de 40 000 morts par an dus à la pollution automobile, qui a pourtant été démenti à plusieurs reprises. Mais les élus socialistes, verts, macronistes qui défendent les ZFE, sont ceux qui n'ont cessé de militer contre l'énergie nucléaire. En Allemagne, ce sont des écologistes qui ont étendu les gigantesques mines de charbon, dont la pollution fait des milliers de morts chaque année en France et dans toute l'Europe... Et les mêmes expliquent ensuite au conducteur français que sa Clio est responsable du dérèglement climatique ? Les Français voient bien qu'on marche sur la tête ! Aujourd'hui, nous commençons à remettre la politique à l'endroit.

La droïtisation du Parlement européen sert-elle un réel changement de cap ?

Comme je l'avais prédit pendant l'élection européenne, notre famille, celle de la droite européenne, a gagné les élections, et le changement de cap est déjà là. Dans le précédent mandat, nous avions face à nous une majorité qui allait des macronistes à l'extrême gauche. Nous alertions sur l'asphyxie normative imposée à l'industrie, aux agriculteurs, aux pêcheurs, aux artisans ; on nous opposait des leçons de morale. Aujourd'hui, la gauche n'a plus de majorité : nous pouvons donc enfin mettre en œuvre le changement que nous avons promis. Avec de premières victoires : deux des directives les plus nocives pour nos entreprises ont été suspendues. Nos constructeurs automobiles devaient payer 16 milliards d'amendes au motif que les consommateurs n'achètent pas assez de véhicules électriques : nous avons empêché cette folie. Nous travaillons à un grand train de simplification, à travers les « omnibus », ces textes qui reviennent sur la législation existante pour la simplifier. C'est un grand mouvement de dérégulation – je n'ai pas peur du mot !

Avez-vous le sentiment d'avoir prêché longtemps dans le désert ?

Non, les Français étaient déjà avec nous ! C'est nos dirigeants qui refusaient d'écouter. J'avais par exemple réussi à gagner une majorité pour inclure le nucléaire dans les 250 milliards du plan européen REPowerEU ; mais c'est le gou-

vernement français qui a lâché cet atout. Je continue de me battre pour la neutralité technologique : la multiplication des éoliennes et des panneaux solaires est, en particulier en France, une aberration totale. Si on a déjà un mix décarboné grâce au nucléaire, il n'y a aucune raison que les renouvelables intermittents soient un objectif en soi. La panne géante qu'a subie l'Espagne montre à quel résultat conduit cette idéologie.

Qu'est-ce qui vous préoccupe dans les investissements massifs de la PPE 3 : l'impact social ? Budgétaire ?

Cette trajectoire est absurde d'un point de vue économique et social, mais aussi industriel, et même environnemental ! La PPE n'est pas un arbitrage technique, c'est un problème politique crucial. En France comme en Europe, l'objectif doit être de décarboner l'électricité, de garantir la sécurité d'approvisionnement à un coût maîtrisé pour les ménages, mais aussi pour les entreprises : le prix de l'électricité est un enjeu absolument majeur pour la relance industrielle de la France. Nous ne retrouverons ni prospérité, ni souveraineté, si nous n'investissons pas dans l'avenir d'un mix énergétique cohérent. ●

PROPOS RECUEILLIS
PAR HUMBERT ANGLEYS ET
RAPHAËL STAINVILLE



LE TELLEC STEPHANE/ABACA

Scandale Le vrai prix des renouvelables

SURDIMENSIONNÉ Ce que le doublement de l'éolien et le quadruplement du solaire vont coûter aux Français

La stratégie de moyen terme de la PPE 3 repose sur une croissance exponentielle des énergies renouvelables (ENR) : doublement de l'éolien terrestre, quadruplement du solaire et décuplement de l'éolien marin. Selon l'exécutif, cette stratégie est impérative pour décarboner les usages (bâti, transports, industrie) et satisfaire les dictats du Pacte vert, à savoir réduire de 55 % les émissions territoriales et atteindre 42,5 % de renouvelables dans le mix énergétique à l'horizon 2030.

Depuis 2010, la montée en puissance des ENR dans le mix électrique a coûté très cher au consommateur et au contribuable. Alors que le marché européen se situait en 2024 autour de 60 euros/MWh, l'État français, via EDF, rétribuait les ENR à hauteur de 102 euros/MWh pour l'éolien terrestre, 195 euros/MWh pour l'éolien marin et 226 euros/MWh pour le solaire. Ces contrats très juteux passés entre 2010 et 2024, que l'État se doit de respecter, sont en grande partie responsables de l'accroissement du prix de l'électricité qui, entre 2010 et 2024, a plus que doublé.

Calculés sur la base de coûts fixes actualisés sur vingt-cinq ans (durée



ALTITUDE DRONE/ALAMY/ABACA

de vie moyenne des éoliennes et des panneaux solaires), les coûts moyens de l'éolien terrestre et du solaire seraient aujourd'hui inférieurs à 60 euros/MWh. Mais ces prix théoriques que font valoir les promoteurs des renouvelables ignorent les nombreuses externalités négatives responsables de coûts cachés qu'il convient de rajouter. Ainsi, pour les périodes de pénurie de vent ou de soleil (l'éolien ne produit que 24 % du temps et le solaire

14 %), il est nécessaire de conserver une sauvegarde 100 % pilotable tandis que durant les périodes d'abondance, cette sauvegarde pilotable est priée de s'effacer. En résulte ainsi une cannibalisation du nucléaire pénalisée à la fois sur le plan économique, mais aussi technique. Cette abondance, principalement du solaire, déstabilise le marché (elle génère quotidiennement des prix négatifs autour de midi) mais peut aussi déstabiliser la tension et la fré-

quence du réseau de distribution. Si les ENR ne sont *a priori* pas la cause directe du *blackout* espagnol du 28 avril, c'est leur pourcentage très élevé (72 %) dans le mix qui a empêché de rétablir rapidement la fréquence par manque de sources pilotables. Une proportion croissante d'ENR réclamera des modifications considérables pour sécuriser le réseau et éviter des *blackouts* récurrents, estimées à 200 milliards d'euros à l'horizon 2040 rien que pour le transport et la distribution d'électricité.

Importer de Chine ?

Le prix des ENR n'est pas qu'économique. Il est aussi géostratégique. Les équipementiers européens (Photowatt, Systovi, Solarwatt, Meyer Burger) déposant le bilan les uns après les autres, nous n'aurons d'autre choix que d'importer des éoliennes et des panneaux solaires chinois fabriqués au charbon. Quant à cette croissance verte qu'on nous avait vendue associée à des millions de nouveaux emplois industriels, elle risque de rester lettre morte.

Mais, cerise sur le gâteau, leur développement en Europe risque d'être inutile car l'électrification des

usages dans les transports et le bâti est beaucoup plus lente que prévu et la désindustrialisation beaucoup plus rapide. En conséquence, la consommation d'électricité en France baisse depuis quinze ans au point que nous avons exporté un record de 100 TWh en 2024. Et, selon ses dernières projections, RTE prévoit d'ici à 2035 une croissance faible de la consommation de l'ordre de 1 % par an, en ligne avec le dernier rapport d'évaluation de la très respectée Académie des sciences sur la PPE 3. En d'autres termes, la puissance actuellement disponible est largement suffisante pour les dix ans à venir. L'urgence n'est donc pas de construire des ENR inutiles, mais de prolonger la durée de vie de nos centrales nucléaires à 80 ans et de construire en complément les réacteurs nécessaires à éviter l'effet falaise à partir de 2050.

Selon la fondation Concorde, le cauchemar du consommateur français ne fait hélas que commencer : à l'horizon 2035 et grâce à la PPE 3 on pourrait assister à un nouveau doublement des prix du MWh. ●

PHILIPPE CHARLEZ ET
NICOLAS MEILHAN